



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La COMIFAC salue la décision de l'Allemagne d'assurer la Co-Facilitation du PFBC aux côtés de la République Démocratique du Congo

Yaoundé, le 27 août 2026, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) se félicite de l'annonce faite ce jour par la République fédérale d'Allemagne de sa décision d'assurer la **Co-Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)** aux côtés de la République Démocratique du Congo (RDC).

Cette annonce est intervenue à l'occasion de la **19e réunion du Conseil Directeur du PFBC**, tenue en visioconférence ce jeudi 27 août 2026.

La COMIFAC adresse ses chaleureuses félicitations à la République fédérale d'Allemagne et salue également le leadership de la République Démocratique du Congo, qui assure la Co-Facilitation du PFBC pour la période 2026-2028.

Un signal politique fort pour les forêts du Bassin du Congo

Pour la COMIFAC, l'engagement de l'Allemagne constitue un signal politique fort en faveur de la poursuite et du renforcement du partenariat international pour les forêts du Bassin du Congo.

Il conforte le modèle de **Co-Facilitation Nord-Sud du PFBC**, fondé sur un leadership accru des pays d'Afrique centrale et sur la coresponsabilité de la communauté internationale dans la préservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Les forêts d'Afrique centrale jouent en effet un rôle majeur dans la régulation du climat mondial, la conservation de la biodiversité, le cycle de l'eau et les moyens de subsistance de millions de personnes. Leur préservation nécessite à la fois l'engagement des États de la sous-région et une coopération internationale forte, durable et équitable.



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Une nouvelle dynamique pour le PFBC

L'entrée de l'Allemagne dans la Co-Facilitation aux côtés de la RDC intervient à un moment particulièrement important pour le PFBC, qui s'apprête à célébrer en 2027 son **25e anniversaire**.

La COMIFAC souhaite que cette nouvelle Co-Facilitation contribue notamment à :

- renforcer le dialogue politique entre les pays d'Afrique centrale et leurs partenaires internationaux ;
- accroître la mobilisation des financements et des investissements en faveur des forêts du Bassin du Congo ;
- renforcer la complémentarité entre le PFBC et les institutions régionales ;
- soutenir la mise en œuvre des priorités définies par les pays de la sous-région ;
- renforcer la visibilité et la voix de l'Afrique centrale dans les grandes enceintes internationales relatives aux forêts, au climat et à la biodiversité ;
- promouvoir une plus grande transparence et une meilleure redevabilité dans le suivi des engagements pris en faveur des forêts du Bassin du Congo.

Vers un partenariat renforcé entre l'Afrique centrale et ses partenaires

La COMIFAC considère que cette nouvelle étape offre une opportunité de consolider le PFBC comme plateforme privilégiée de dialogue avec tous les acteurs, de mobilisation des partenaires et de coopération internationale autour des priorités définies par les pays d'Afrique centrale.

« Le leadership croissant des pays du Bassin du Congo doit aller de pair avec un engagement fort et durable de la communauté internationale. La décision de l'Allemagne de rejoindre la République Démocratique du Congo dans la Co-Facilitation du PFBC traduit cet esprit de coresponsabilité et constitue un signal de confiance important pour notre sous-région. »



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

À l'approche du 25e anniversaire du PFBC et de la **21e Réunion des Parties prévue à Kinshasa du 22 au 25 février 2027**, la COMIFAC encourage la nouvelle Co-Facilitation à saisir cette opportunité pour renforcer l'efficacité, l'impact et la capacité du Partenariat à mobiliser des ressources au bénéfice des forêts et des populations du Bassin du Congo.

La COMIFAC réaffirme sa pleine disponibilité à travailler étroitement avec la **République Démocratique du Congo et la République Fédérale d'Allemagne**, ainsi qu'avec l'ensemble des collèges et partenaires du PFBC, afin de contribuer au succès de cette nouvelle phase du Partenariat.

Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Yaoundé – Cameroun